

Commune nouvelle



Lavans
Ponthoux
Pratz

PUBLICATION SEMESTRIELLE DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE

LavansZAP

Trait d'union entre ville et nature

Agenda
2021
P. 15

TROMBI p. 4

LES SERVICES COMMUNAUX

SAVEZ-VOUS QUI FAIT QUOI ?



Édito

Avec le retard imposé par les délais de rédaction et de publication, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous le meilleur pour cette année déjà largement engagée.

L'habituelle soirée de vœux n'a pas pu être organisée. C'est parce qu'on en est privé qu'on la regrette, au même titre que les temps de convivialité et les festivités organisés par nos associations. Espérons qu'une fois la liberté retrouvée, nous saurons apprécier ces rencontres à leur juste valeur, et reconnaître l'investissement de tous les bénévoles animés par la noble ambition de nous faire passer des bons moments. Saurons-nous être moins exigeants, moins critiques, moins négatifs et mieux apprécier les qualités et le travail des uns et des autres ? En ce début d'année, tous les vœux sont permis. Essayons d'être moins égo-centrés et d'être plus solidaires.

L'équipe municipale a mis la valeur « solidarité » en tête de ses préoccupations.

Avec l'aide de l'Etat, de la Région Bourgogne Franche-Comté et de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, la commune a acquis des masques qu'elle a mis à la disposition de la population. Coachés par Emilia Brulé, adjointe en charge des affaires sociales, les élus ont appelé, chaque semaine, une cinquantaine de personnes. Dernièrement les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), avec le remarquable investissement de l'adjointe, ont appelé plus de cent trente personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, pour organiser la campagne de vaccination en collaboration avec la mairie de Saint-Claude.

Compte-tenu de la situation exceptionnelle en 2020, la nouvelle mandature commence réellement en ce début d'année. Même si, à la différence de bien d'autres communes, le conseil municipal a été élu entièrement en mars, les élus sortant ont été maintenus jusqu'au 25 mai, date d'installation du nouveau conseil.

Les anciens élus ont dû gérer le début de la crise et le premier confinement. Les nouveaux ont retrouvé les manches avant les vacances d'été, et gèrent aujourd'hui cette situation difficile, sans avoir eu le bénéfice d'un temps de découverte et d'apprentissage. Les collaborateurs de tous nos services ont été formidables pendant cette période de tuilage, pour palier la baisse de régime d'anciens élus « plus vraiment là » et de nouveaux alors en rodage. A cette crise s'est ajoutée la tragique disparition de notre très regretté Didier Baroudel, responsable de nos services techniques. J'ai mesuré combien cette période avait été éprouvante pour nos agents, et tiens, ici, à les féliciter pour leurs efforts et le sens aigu du service public dont ils ont témoigné.

Sans parler des problèmes de santé et de précautions à prendre, tout est plus compliqué dans le fonctionnement de nos collectivités, qui souffrent du manque de contacts directs et doivent composer avec le télétravail, les réunions en visioconférence, en audioconférence et les webinaires. Pour autant, vos élus et les agents ont travaillé pour continuer à vous assurer un service de qualité. Nous avons préparé les dossiers importants et les gros chantiers de cette nouvelle mandature, parmi lesquels :

- **Aménagement du nouveau centre technique, Zone du Curtillet,**
- **Etude de programmation de rénovation du site scolaire,**
- **Projet de réhabilitation du site de Saint-Romain,**

► **Réflexion et prises de contacts concernant le devenir de l'école de Pratz ;**

► **Aménagement du centre-bourg**

Les déconstructions et l'aménagement des espaces publics commenceront dès le printemps,

► **Construction du nouveau centre de secours du Plateau face au collège**

avec les communes de Coteaux du Lizon, Ravilloles, et Leschères, et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.

► **Commercialisation du Quartier du Crêt du Bief,**

Le retour à une situation normale permettra d'être plus efficient, de s'investir plus concrètement dans de nouveaux projets.

Je vous souhaite, et nous souhaite à tous, ce retour vers la santé, la liberté, l'envie d'entreprendre, et la convivialité, qu'il nous faudra cultiver ensemble, et peut-être un peu forcer, pour que nos trois communes déléguées de Lavans - Ponthoux - Pratz témoignent ensemble d'une vitalité et d'une audace démultipliées.

Vos nouveaux élus, en fonction depuis quelques semaines seulement, monteront en puissance pour mettre en œuvre leur programme et vous donner ici et dans nos autres publications, le maximum d'informations sur le travail de l'équipe municipale.

Prenez le réflexe de visionner le site internet (formule web et appli mobile) pour vous tenir informés de l'actualité locale.

Bonne lecture.

Philippe PASSOT

Maire de Lavans-lès-Saint-Claude

LavansZAP

Tirages : 1 100 exemplaires - Dépôt légal mars 2021

Directeur de publication **Philippe PASSOT**

Directeur d'édition **Laurent PLAUT**

Conception **Nadine OLIVIER - NUMERO119** - 06 88 24 50 04
nadine.olivier@numero119.fr / www.numero119.fr

Crédits photos : Sophie Dalloz / Guillaume Saillard / Laurent Plaut
Photo de couverture : AdobeStock



COMMUNE NOUVELLE
MAIRIE de Lavans-lès-Saint-Claude

1, Place Gilbert COTTET-EMARD
39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE
TÉL. 03 84 42 11 99 - FAX : 03 84 42 22 97

email : mairie@lavans-les-saint-claude.fr
Site internet : www.lavans-les-saint-claude.fr

Impression **ESTIMPRIM** - CHAMPAGNOLE

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement.



Plus d'infos sur :
www.lavans-les-saint-claude.fr

LES SERVICES COMMUNAUX QUI FAIT QUOI ?

Ce sont les chevilles ouvrières de la commune. Chaque jour, ils sont là pour aider, avancer, apprendre, réparer, éveiller, instruire, ... ce sont les agents municipaux.

Nous avons souhaité les mettre en avant et vous les présenter pour que vous sachiez qui fait quoi dans la commune. Dans les communes rurales comme la nôtre, les agents constituent un maillon incontournable de la vie communale.

Service ADMINISTRATIF

Les agents du service administratif vous accueillent en mairie pour prendre en compte vos requêtes, instruire vos dossiers d'état civil, cartes d'identité, passeport, assurer les services postaux... Ils font aussi le lien entre les administrés et les autres services ainsi que les élus.



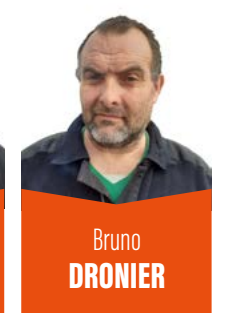
Crèche MULTI-ACCUEIL

L'équipe est composée de 2 éducatrices, 2 auxiliaires de puériculture et d'un CAP petite enfance. Elles accueillent vos enfants dès leur plus jeune âge et les accompagnent dans leur apprentissage pour être prêts pour l'entrée en maternelle.



Service TECHNIQUE

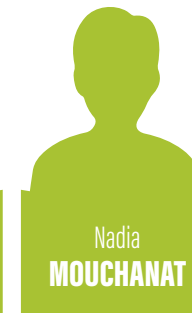
Vous les rencontrez tous les jours dans la commune : les agents techniques nettoient, réparent, déneigent, entretiennent, construisent... Depuis quelques mois, ils ont investi le nouveau Centre Technique Communal Didier Barouel sur la zone d'activité de Planchamps.



Elles aussi accompagnent vos enfants, soit pour se rendre à l'école depuis nos quartiers et hameaux par le bus, soit à l'école en soutien des professeurs à la cantine ou pendant les cours.

ATSEM

ACCOMPAGNEMENT
TRANSPORT
SCOLAIRE



Service ENTRETIEN

Nos agents d'entretien font en sorte chaque jour que les locaux communaux puissent vous accueillir dans les meilleures conditions et dans un état de propreté impeccable. La tâche est d'autant plus difficile actuellement avec l'application des protocoles sanitaires liés à la Covid-19.





NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE *Didier Baroudel*



LE SERVICE TECHNIQUE S'EST INSTALLÉ DANS SES NOUVEAUX LOCAUX DEPUIS LE 11 JUILLET 2020.

Situé au **10 ZAC du Curtillet à Pratz**, le Centre Technique Municipal « Didier BAROUEDEL » (CTM) regroupe l'ensemble des agents, des véhicules et du matériel divers sur un site unique.

A l'intérieur du CTM, différents espaces ont été aménagés : menuiserie, mécanique, peinture, espaces verts, voirie...

Une partie en mezzanine va permettre de créer un bureau et une salle de réunion et/ou de formation. Le CTM abrite les 3 véhicules légers : un trafic, un master, un kangoo et une tondeuse autoportée. En extérieur, un grand abri accueille les gros véhicules et leurs accessoires : 1 tracteur, 1 unimog et un tractopelle.

Le site est équipé d'un système de vidéo surveillance et d'internet. En lien avec les élus et les différents services, les 6 agents interviennent dans plusieurs domaines : ils entretiennent les bâtiments administratifs, les écoles maternelles et primaires, la crèche « La Rainette », la garderie « Les Fariboles », la chauffe-

rie bois, la salle des fêtes, l'église, le cimetière, la maison des associations, les réseaux, la voirie (entretien, inondations, déneigement, ...) et les espaces verts.

Lors de manifestations sur la commune (marché hebdomadaire, fêtes communales, festivités associatives, ...) les agents signalent et sécurisent les lieux (panneaux, barrières, rubalise...) et gèrent la logistique du matériel prêté par la commune pour l'occasion (bancs, tables, chapiteaux, ...). Cette liste n'est pas exhaustive et tout ceci au service des habitants.

En ce qui concerne les espaces verts, dans un souci de préservation et de valorisation de notre environnement, le service technique a modifié ses pratiques avec une tonte modérée, un aménagement durable des massifs et la non-utilisation d'herbicides.

En période hivernale, un planning d'astreintes est mis en place pour le déneigement : 5 agents possèdent le permis poids lourds, la commune possède 3 engins pour les 5 chauffeurs qui se relayent sur les 3 communes. Ils se lèvent à 3h du matin pour effec-

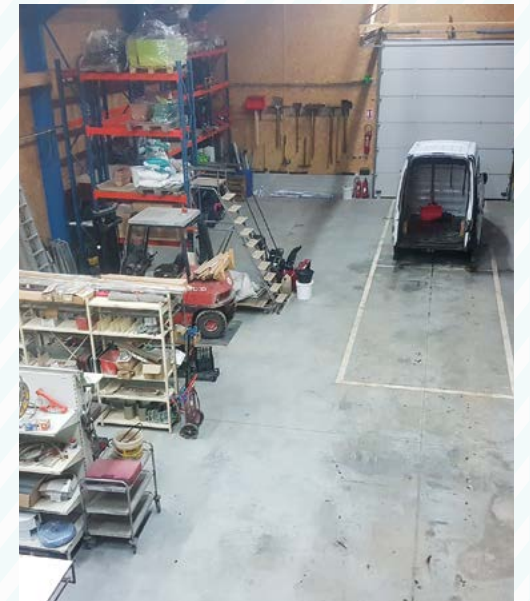
tuer leurs tournées. Selon le type d'enneigement, une tournée demande entre 5 et 6H par engin. En appui, 2 agents passent les 2 fraises à neige sur les trottoirs facilitant la traversée du village pour les piétons.

Malgré les multiples demandes et requêtes des administrés, nos agents administratifs et techniques restent toujours à l'écoute et réactifs pour garantir un service de qualité.

Avec un territoire vaste et varié, les liens avec la population sont essentiels afin de préserver le domaine public.

Magali PHILIPPE

(avec l'aide de Pierre-Luc PIRAT et son équipe)



NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL MUNICIPAL *Anais Overnay*



Comme vous avez pu le lire dans l'article précédent, depuis le mois de septembre, **L u d o v i c BAROUEDEL** a intégré l'équipe des services techniques de Lavans les Saint Claude.

Il se trouve que Ludovic siégeait depuis les élections au Conseil Municipal. Ses nouvelles fonctions étant incompatibles avec son rôle d' élu, il lui était nécessaire de démissionner et donc de le remplacer.

Lors des élections municipales du mois de Mars, vous avez élu une liste de 25 noms correspondants à 23 membres élus au Conseil Municipal et 2 candidats supplémentaires dont la fonction est de palier à la défection d'un élu (démission ou autre raison).

Ces 2 candidats étaient Anais OVERNAY et Didier CERVOISIER, dans l'ordre de la liste (liste paritaire avec alternativement un homme, une femme). C'est donc Anais OVERNAY qui officiellement a pris ses nouvelles fonctions d' élue à la commune de Lavans les Saint Claude lors du Conseil Municipal du 8 octobre 2020. Elle intègre à cette occasion les commissions « Civisme et Vie Associative » et « Scolaire, périscolaire, petite-enfance ».

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe !

Pour plus d'infos :
www.lavans-les-saint-claude.fr



TÉLÉTHON 2020



2 600€ récoltés !

Sous l'impulsion de **L'avenir de Lavans**, rejoint par **Anim'Lavans** et **Génération Country**, le téléthon 2020 a pu se dérouler d'une manière un peu différente.

Une vente d'objets a eu lieu dans les locaux de **L'avenir de Lavans** et un stand de repas-pâtisseries s'est tenu sur le marché du mercredi matin. Des urnes ont également été installées chez les commerçants ainsi qu'en mairie.

Grâce à votre participation, **L'avenir de Lavans** a été en mesure de reverser un chèque de 2 626.33 euros à AFM Téléthon (soit une somme de 1966.33 euros de vente et 660 euros de dons).

Une marche sera organisée par **Les Lacets du Lizon** et **Anim'Lavans** durant l'année 2021 dont les fonds seront également reversés au téléthon.

L' Avenir de Lavans, Anim'Lavans et Génération Country vous remercient vivement pour votre participation au profit du Téléthon.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020



Pour le 102^{ème} anniversaire de l' Armistice 1918 et centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, la Commune Nouvelle de Lavans-Saint-Claude n'a pas oublié ses morts pour la France, même si, à cause de restrictions sanitaires, les cérémonies se sont déroulées en petit comité.

Philippe PASSOT, maire délégué de Lavans, accompagné d'Emilia BRULE, maire déléguée de Ponthoux, Laurent PLAUT, maire délégué de Pratz et de quelques adjoints, se retrouvaient devant les monuments aux morts de Ponthoux, puis de Lavans-Saint-Claude et enfin de Pratz pour honorer les combattants de nos villages de la Première Guerre mondiale et de tous les autres morts pour la France.

Chaque cérémonie avait été ponctuée de la pose d'une gerbe puis les maires délégués de chaque commune faisait lecture du message de la Ministre déléguée, soulignant notamment l'entrée de Maurice Genevoix au Panthéon, comme l'avait souhaité le Président de la République, en Soldat des Epargés, en écrivain et porte-étendard de « Ceux de 14-18 ». Ils énuméraient ensuite les noms des soldats morts pour la France d'hier et d'aujourd'hui.

Laurent PLAUT
Maire délégué de Pratz



À L'ÉCOUTE de nos anciens

Il est de tradition pour le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la municipalité d'organiser pour les seniors un repas de fin d'année et ainsi, rompre l'isolement et favoriser le lien social. Les conditions sanitaires nous ont malheureusement contraints à annuler ce repas. Cependant, souhaitant rester en lien avec nos aînés, plusieurs formules sont proposées.

Afin de régaler les papilles, nous avons proposé des colis gourmands. Soucieux de venir en aide à nos commerçants et restaurateurs locaux très impactés par cette crise sanitaire, des bons d'achats ont également été proposés.

Les élus se sont donc chargés de livrer à domicile 110 colis et 117 bons d'achats, ils ont ainsi pu transmettre un message de soutien, de réconfort et de sympathie à nos aînés.



Nos résidents du Cantou, n'ont pas été oubliés, le CCAS et la commune ont voulu manifester leur présence en organisant la livraison d'un repas de Noël pour les résidents et le personnel.

Enfin, depuis le début de la crise sanitaire, les élus en charge des affaires sociales se relayent pour garder le contact par téléphone ou se déplacent auprès des personnes ayant été identifiées comme isolées ou à risque afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien.

Emilia BRULE
Adjointe aux affaires sociales

LES MASQUES

comme les mégots, les gants,
les chewing-gums...

Ça n'a rien à faire sur le trottoir !

Jetez les masques à la poubelle.

68€
d'amende,
en cas de dépôt
sur la voie publique.

J'aime ma ville, je la respecte !



Centre Incendie Secours



NOUVEAU !

LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU LIZON BIENTÔT LANCÉE

Les quatre communes du Plateau du Lizon l'attendaient depuis très longtemps : la future caserne des Sapeurs-Pompiers du Lizon sortira bientôt de terre. Elle permettra aux hommes et femmes du feu et aux matériels de disposer d'un bâtiment moderne, fonctionnel et parfaitement bien implanté, le long de la Route Départementale 118, en face du collège du Plateau sur la commune de Lavans-les-Saint-Claude.

En septembre dernier, des travaux de nettoyage et de broyage forestier ont permis de préparer le futur terrain d'environ 2500 m². La construction du bâtiment et l'aménagement des extérieurs (parking et espaces verts) relève du S.D.I.S (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) du Jura. Les futurs locaux couvrent une surface d'environ 415 m², le permis de construire ayant été délivré le 02 novembre 2020. Cette réalisation sera financée à 50 % par le S.D.I.S. du Jura et à 50 % par les communes de 1^{er} appel : Coteaux du Lizon, Lavans-les-Saint-Claude, Leschères et Ravilloles.

En outre, la réalisation de la plate-forme accueillant le bâtiment, de la voirie d'accès au site et des réseaux secs et humides (Voies et Réseaux Divers) incombe à la commune d'implantation - Lavans-les-Saint-Claude - qui devient sur cette partie des travaux, maître d'ouvrage unique des études et travaux pour le compte des communes de Coteaux du Lizon, Leschères et Ravilloles. Une convention de mandat, signée entre les quatre communes, permettra de mutualiser l'ensemble des travaux de terrassement - V.R.D, au travers d'un plan de financement prévisionnel de l'opération qui précisera la répartition de la prise en charge des dépenses.

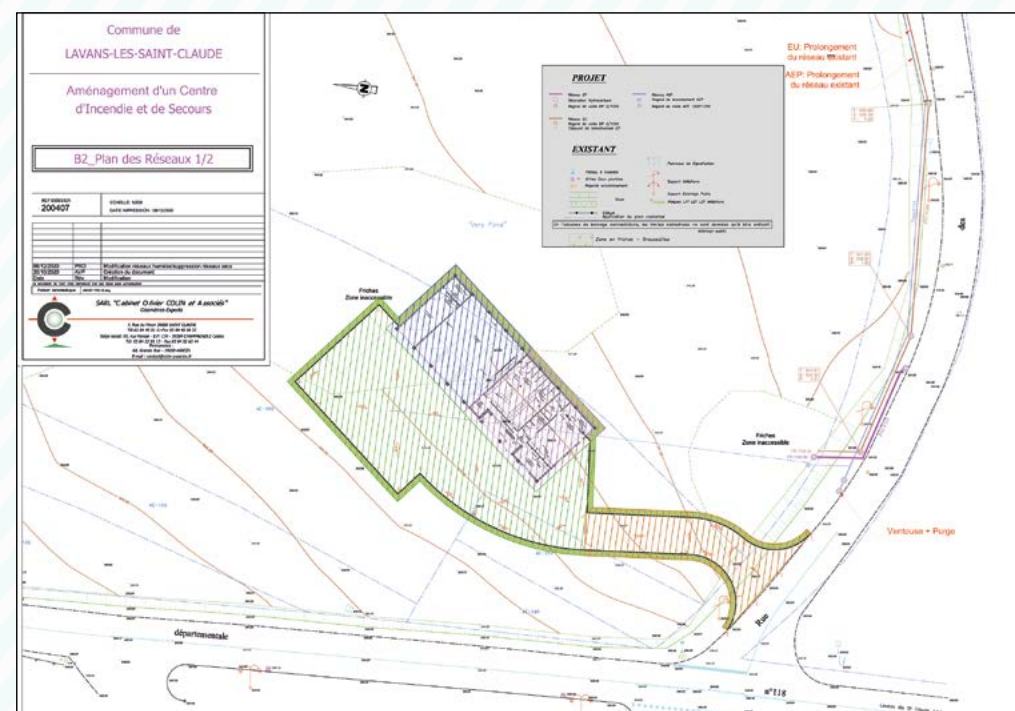
Un maître d'œuvre, le Cabinet de géomètres Colin, a été recruté par la commune de Lavans-les-Saint-Claude, pour réaliser les relevés topographiques et cadastraux et travailler avec l'architecte du SDIS du Jura sur le projet de disposition des espaces, de la voirie et des accès. C'est lui aussi qui rédigera le dossier de consultation des entreprises et accompagnera les communes dans le recrutement des celles-ci et le suivi du chantier. Les travaux de réalisation de la plateforme et des réseaux devraient débuter dans la première quinzaine de mars et le bâtiment dès avril prochain pour une livraison dans le premier semestre 2022.

Jean-Paul BERNASCONI
1^{er} adjoint à l'urbanisme et au tourisme

Répartition prévisionnelle des dépenses entre les communes du Plateau du Lizon		
Réalisation de la plate-forme, de la voirie d'accès et des réseaux humides et secs		
Communes	Répartition en %	Montant €
Lavans-les-Saint-Claude	44,71	99 724,70
Coteaux du Lizon	42,78	83 673,90
Ravilloles	8,73	17 075,22
Leschères	3,78	7 393,28
TOTAUX :	100,00	207 887,11
Construction du bâtiment et aménagement des extérieurs		
Communes	Répartition en %	Montant €
Lavans-les-Saint-Claude	44,71	132 567,93
Coteaux du Lizon	42,78	126 836,41
Ravilloles	8,73	25 897,98
Leschères	3,78	11 197,69
TOTAUX :	100,00	296 500



Perspective Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura Esquisse
Construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Lavans les Saint Claude Mai 2020



PRENONS SOINS DE NOTRE STATION D'ÉPURATION



Cet équipement, qui traite les effluents d'une grande partie de Lavans et de Pratz, a coûté trois millions d'euros, et coûte chaque année vingt mille euros à notre collectivité, c'est à dire à tous les habitants de la commune dont la maison ou l'appartement est raccordé au réseau public d'assainissement. Pour autant, nous n'en avons pas conscience, et ne prenons pas soin de cet outil si précieux pour notre environnement !

Si ce bel équipement ne fonctionne pas au mieux de sa capacité, ses rejets, alors moins bien traités, iront polluer la Bienne et abimer ou détruire son écosystème. L'eau est un bien précieux !

La station fait l'objet d'une surveillance continue. Les mauvais résultats pénalisent les finances de la commune : l'argent dépensé ici n'est pas valorisé ailleurs. Des bons résultats sont récompensés par le versement d'une prime de l'Agence de l'Eau.

Un minimum d'attention et des gestes simples de votre part auront des effets bénéfiques sur notre milieu naturel et sur nos finances :

- **Ne plus jeter de lingettes** (mêmes soi-disant biodégradables) dans les toilettes,

- Ne pas déverser vos restants d'huiles de cuisine et de friture dans les éviers ou les toilettes. Récupérez les dans des bidons ou bouteilles que vous déposerez à la déchetterie quand ils seront pleins.

- Ne pas jeter vos médicaments périmés ou de fin de traitement dans les toilettes ou les lavabos. Votre pharmacie est habilitée à les reprendre. Ils seront reconditionnés ou détruits par des entreprises spécialisées.

- Utiliser moins d'eau de Javel dans les toilettes !

- Ne déverser aucune huile de vidange, aucun détergeant, aucune eau de lavage, et plus généralement ne rien déverser du tout, dans les réseaux publics, via les regards et grilles d'égout ou d'eaux pluviales.

A noter que ces agissements peuvent être sanctionnés. Prenons soin de notre environnement ! C'est l'affaire de tous !



Déneigement

NOUS HABITONS DANS LE HAUT-JURA !



Dans le Haut-Jura, il tombe de la neige, même si elle est moins habituelle et dure moins longtemps. Certains semblent l'avoir oublié. Un peu de bon sens et d'indulgence devraient apaiser les esprits râleurs, dès lors qu'une meilleure information sur le service leur est donnée.

En période hivernale, cinq de nos agents techniques sont d'astreinte. Leur intervention est quasi spontanée, équipés de trois véhicules de déneigement armés et deux fraises à neige. L'arrivée de nouveaux agents, la création de la commune nouvelle et l'ouverture du nouveau centre technique municipal ont eu pour conséquence de redéfinir complètement le service de viabilité hivernale : apprentissage des subtilités de la voirie, territoire plus grand, point de départ modifié, circuits redéfinis...

Par manque de chance, une panne technique sur deux véhicules lors du dernier épisode neigeux du 12 janvier a généré un retard au début du traitement. Les habitants doivent cependant savoir que la répartition des routes entre les services départementaux et communaux n'a pas changé. Ainsi à Ponthoux, le département reste en charge du déneigement de la R.D. 233 e1 (Rue de la Verchère et

Rue des Roches) alors que la commune assure celui de la Rue de la Carcille, du Chemin de la Bataille, et la placette du village. On ne peut pas reprocher aux agents municipaux des bourrelets de neige sur un voie dont ils n'ont pas la responsabilité.

Chacun doit aussi comprendre :

- que les engins ne peuvent lever leur lame devant chaque entrée de propriété,
- que les voitures stationnées sur les espaces publics (bord de route, trottoir, places...) complexifient la tâche,
- que les particuliers qui déneigent leur propriété ne doivent pas la renvoyer sur la voie publique.

Nos agents techniques ne comptent pas leurs heures. En période de neige, l'accueil devient le bureau des pleurs, pour ne pas dire de la grogne. Il est anormal que nos agents, du service technique, comme du service administratif, qui font le maximum pour un service public de qualité, soient victimes de critiques et de débordements de colère. Les élus, et principalement l'adjoint en charge des travaux restent vos interlocuteurs en cas de problème ou de suggestion pour améliorer le service.

L'année 2020 d'Anim'Lavans

Début 2020, toutes nos associations avaient planifié des manifestations tout au long de l'année. Malheureusement, le Covid-19 et les confinements ont changé tous les plans. Nous nous sommes intéressés particulièrement à Anim'Lavans, principal pourvoyeur d'animations et de fêtes sur la commune pour savoir comment les associations se sont adaptées à ce nouveau contexte.

Interview du président d'Anim'Lavans Guillaume Saillard par Véronique Esnar, membre de la commission communication.

COMMENT ANIM' LAVANS A-T-ELLE VÉCU CETTE ANNÉE 2020 ?

« 2020 devait marquer les 10 ans de notre association. Nous avons démarré l'année 2020 sur les chapeaux de roue, avec début février, la très belle soirée Karaoké & chèvre salée qui a rassemblé 130 personnes dans une ambiance de feu. Puis le confinement nous a cueilli, et les projets ont été mis en standby pendant plusieurs mois.

QUELLE A ÉTÉ LA RÉACTION DE L'ÉQUIPE ANIM'LAVANS PENDANT CETTE MISE À L'ARRÊT FORCÉE ?

« Nous avons pris notre mal en patience et mis ce temps à profit pour et faire évoluer notre association. Nous avons ainsi souhaité ancrer Anim'Lavans dans un comportement éco-responsable avec l'achat de verres et pichets réutilisables afin de réduire les déchets. Nous avons également renouvelé notre gamme de chapiteaux.

Et nous avons aussi pensé à l'après confinement. Après avoir annulé successivement le vide-greniers du mois de mai, la fête de Ponthoux et celle de Lavans, nous avons envie et besoin de réfléchir à de nouveaux projets.

ET DU COUP LA DEUXIÈME PARTIE DE L'ANNÉE A ÉTÉ UNE BELLE RÉUSSITE, NON ?

« Oui ! Nous avons su réagir très vite, et, avec l'aide de la municipalité, l'équipe a décidé d'ouvrir une buvette éphémère accompagnée de jeux de pétanque 2 à 3 soirs par semaine durant le mois de Juillet. Ce qui a donné lieu à des soirées très conviviales ; notamment le concours de pétanque le soir

du 13 juillet où 30 doublettes se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur.

Et nous avons clôturé en beauté la saison d'été par un challenge Pétanque des associations remporté par les "Lacets du Lizon", suivi d'un repas moules-frites où 150 repas ont été servis !

Malgré la fatigue, nous avons été heureux de rassembler à nouveau tous les habitants de Lavans et de dynamiser le village. Tout le monde était très positif et nous n'avons eu aucun débordement.

VOUS AVEZ AUSSI MAINTENU LE MARCHÉ BIO & LOCAL ?

« Oui, en septembre, avec le soleil qui a attiré de nombreux visiteurs. Nous avons aussi réalisé une belle journée Téléthon (voir article dédié)

Après ce bilan positif, nous avons hâte de découvrir les projets 2021.

Si la situation sanitaire nous le permet, nous vous donnons rendez-vous cette année avec de très belles manifestations, comme une grosse fête nationale sur le thème «Guinguette d'Antan» et le retour du "LAVANS-JUNGLE-TRAIL", nouvelle formule.

- **2 MAI** : vide-grenier
- **12 JUIN** : feu de la Saint-Jean à Ponthoux avec repas champêtre.
- **19 ET 20 JUIN** : fête de Lavans avec un concours de pétanque, repas, bal ou concert et fête foraine.
- **13 JUILLET** : fête nationale à thème avec bal, feux d'artifices, repas.
- **25 ET 26 SEPTEMBRE** : Marché bio et locaux et "LAVANS-JUNGLE-TRAIL"

D'autres animations pourront être aussi programmées, si la situation le permet bien sûr.

L'ÉQUIPE D'ANIM 'LAVANS SEMBLE TOUJOURS AUSSI MOTIVÉE, MALGRÉ UN DÉBUT D'ANNÉE ENCORE COMPLIQUÉ ?

« Oui, le noyau dur des 14 bénévoles de l'association a de l'énergie et des idées nouvelles à foison ! Nous avons hâte de vous retrouver. Nous fêterons ensemble les 10 ans d'Anim Lavans !

*Propos recueillis par
Véronique ASNAR*



CONTACTS

email : animlavans@gmail.com  anim.lavans

Tél. : Guillaume Saillard **06 43 02 77 45**

Location chapiteau

Christophe Joly
06 75 22 13 12

Presse, marché bio et local

Julien Vandelle
06 76 81 52 70

RÉFÉRENTS médiation

Dans l'esprit de faciliter les échanges et permettre de faire remonter le plus rapidement possible les demandes d'interventions auprès de la commission médiation, des référents de zone ont ainsi été nommés.

Il est possible de contacter directement l'adjoint responsable de cette commission par mail à l'adresse :

mediation@lavans-les-saint-claude.fr

Généralement, la prise de contact est effective dans la journée.

MÉDIATION RÉFÉRENTS PAR ZONES

LIZON : Manu et Nathalie.

PRATZ : Laurent Plaut, maire délégué.

PONTHOUX : Bruno et Jean François.

LAVANS : Anais, Guillaume et Aline, Antoine et Alain.



Mai

02 VIDE GRENIER

Anim'Lavans - LAVANS

Juin

12 FEU DE LA SAINT-JEAN

AVEC REPAS CHAMPÊTRE

Anim'Lavans - PONTHOUX

19/20 FÊTE DU VILLAGE

CONCOURS PÉTANQUE, REPAS, CONCERT, FÊTE FORAINE

Anim'Lavans - LAVANS

Juillet

13 SOIRÉE À THÈME

AVEC REPAS, BAL ET FEU D'ARTIFICE

Anim'Lavans

LAVANS Place Antide Janvier

Septembre

04/05 FÊTE DU VILLAGE

Comité d'animation de Pratz

11 FORUM DES ASSOCIATIONS

Commission communale des Associations
LAVANS

25/26 MARCHÉ BIO ET JUNGLE TRAIL

Anim'Lavans - LAVANS

Octobre

02/03 COURSE DE LA PASSERELLE

Les lacets du Lizon
PRATZ



**MAIRIE PRINCIPALE
DE LAVANS-LÈS-SAINT-CLAUDE**

1 Place Gilbert Cottet Emard
39170 Lavans-ès-Saint-Claude

03 84 42 11 99

mairie@lavans-les-saint-claude.fr

**Accueil du public du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

MAIRIE ANNEXE DE PRATZ

9 rue du Tacot - PRATZ
39170 Lavans-ès-Saint-Claude

03 84 42 84 87

mairie.pratz@wanadoo.fr

**Accueil du public le lundi de 14h00 à 18h30
Le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00**

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Passeports / CNI et urbanisme
4 Place Gilbert Cottet-Emard
39170 Lavans-ès-Saint-Claude

03 84 42 78 40

apc@lavans-les-saint-claude.fr

**Accueil du public : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30**

**Carte Nationale d'Identité et Passeport :
sur RDV**

GYMNASE INTERCOMMUNAL

Réservation auprès
de la Communauté de Communes :

03 84 45 89 00

contact@hautjurasantclaude.fr

SALLE PAROISSIALE

Gestion associative
Réservation auprès de M. Jean DUTEL

03 84 42 18 42

TERRAINS DE TENNIS

S'adresser au Tennis Club du Plateau

03 84 45 65 09

PARCOURS DE SANTÉ DES VERTIÈRES

Un moment de détente et sportif avec
21 ateliers répartis sur 2 km !